



COLLOQUE

PROPRIETE INTELLECTUELLE : COMMENT LA PROTEGER ? ANTICIPER LES VULNERABILITES ET VALORISER LE PATRIMOINE

MARDI 20 NOVEMBRE 2007

EUROPOLE DE L'ARBOIS – SALLE DU FORUM

AIX EN PROVENCE

COMPTE RENDU

L'Université Européenne des Saveurs & des Senteurs dans le cadre de l'animation de la zone ouest du pôle de compétitivité Parfums, Arômes, Senteurs, Saveurs a organisé en collaboration avec l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale un colloque sur le thème de la propriété intellectuelle et l'intelligence économique à l'Europole de l'Arbois le mardi 20 novembre 2007.

Cette première journée de sensibilisation a connu un réel succès avec une cinquantaine de participants (malgré les grèves annoncées).

Ce colloque avait pour objectif de donner aux chefs d'entreprises les clefs pour optimiser la gestion de leur propriété intellectuelle et industrielle et identifier les façons de se protéger.

Afin de rendre cette rencontre directement opérationnelle, **la journée était organisée en deux temps** : une **séance plénière d'information** et des **ateliers de travail thématiques** (sur l'export et la contrefaçon et la sécurisation des savoir-faire).

Les échanges lors des ateliers et de la conférence ont été riches. Ils ont permis de mieux définir les besoins des entreprises, de mieux connaître les enjeux, les outils et les acteurs de la protection industrielle au service des entreprises.



Intervention de Mr Alain JUILLET

[de gauche à droite : Mr BODIFEE Président du pôle PASS – Mr Alain JUILLET - Haut Responsable Chargé de l'Intelligence Economique auprès du Premier Ministre, Secrétariat Général de la Défense Nationale – Mr Hubert MICHEL Président IHEDN Provence – Mr Philippe CLAUD – Délégué Général Pôle PASS]

Monsieur Hubert Michel, Président de l'association Marseille-Provence des Auditeurs de l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale, a lancé le colloque en remerciant les participants pour leur présence, ainsi que les intervenants – notamment Monsieur Alain Juillet, Haut Responsable de l'Intelligence économique auprès du Gouvernement –, les autorités présentes, l'Europôle de l'Arbois et les partenaires de l'opération – le Pôle PASS, l'UESS et le Centre d'Intelligence économique de l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix –, et enfin les membres de l'IHEDN ayant contribué à l'organisation du colloque – Messieurs Piana et Rossollin.

Monsieur Hubert Michel explique que l'intelligence économique est une discipline introduite depuis une douzaine d'années dans les programmes d'action de l'association Marseille-Provence des Auditeurs de l'IHEDN, à travers notamment les colloques organisés sur les thèmes « Economie et Défense », « La route des hautes technologies en Provence », ou encore « Intelligence économique et pôles de compétitivité : le secteur agro-alimentaire ».

L'association Marseille-Provence des Auditeurs de l'IHEDN cherche ainsi à former un **Trinôme** entre les entreprises, les organisations professionnelles et les autorités de Défense économique, et l'IHEDN, comme facilitateur, en matière de diffusion de l'Intelligence économique parmi les PME qui ne peuvent, parfois, disposer des moyens nécessaires à son développement.

A cet effet, l'association Marseille-Provence des Auditeurs de l'IHEDN a fait le choix de mettre l'accent sur la dimension **territoriale** de l'Intelligence économique et de s'attacher particulièrement à la politique **des pôles de compétitivité**, structures par lesquelles la puissance publique organise le **rapprochement**, la **collaboration** et la **mise en réseau** d'entreprises aux objectifs voisins, soutient leurs efforts de **recherche et développement**, la **préservation de leur patrimoine intellectuel et industriel**, leur **accession aux marchés internationaux**.

Monsieur Hubert Michel, a complété son propos en ajoutant que la région provençale est richement dotée de Pôles de compétitivité puisque neuf d'entre eux y sont situés, dont celui des Parfums, Arômes, Saveurs et Senteurs. L'association Marseille-Provence des Auditeurs de l'IHEDN a choisi d'aborder ces questions par le biais de la **Défense et valorisation de la Propriété intellectuelle**, en se centrant sur ce secteur si concurrentiel à l'international qui est celui des Parfums, arômes, senteurs et saveurs, et en faisant dialoguer les acteurs eux-mêmes sur leurs expériences respectives.

M. Alain JUILLET, Haut Responsable Chargé de l'Intelligence Economique auprès du Premier Ministre, Secrétariat Général de la Défense Nationale est ensuite intervenu à travers **une conférence illustrant le rôle de l'intelligence économique dans la compétitivité des PME/PMI**.

L'intelligence économique est depuis peu connue du grand public. Elle est à ce jour le meilleur moyen pour développer la capacité d'innovation et la compétitivité des entreprises. **L'intelligence économique devient la clé de la compétitivité des entreprises** car l'information sur les marchés et la concurrence est essentielle pour rester dans la course. Elle permet d'anticiper les menaces. De plus, aujourd'hui l'intelligence économique ne doit plus être réservée aux grands groupes mais doit être accessible pour les petites entreprises qui travaillent sur des marchés mondialisés.

A ce jour, plusieurs grands Pôles sont en train d'émerger comme la Chine, l'Inde, le Brésil, le Mexique, la Russie, l'Indonésie (1^{ère} puissance mondiale musulmane). Leur croissance annuelle est évaluée entre 8 à 10% contrairement à celle de l'Europe qui est de 2 à 3%. Ils possèdent notamment des matières premières comme les minerais, les ressources en énergie. Ce pays émergents veulent obtenir des parts du marché mondial. La croissance mondiale sera partagée par une centaine de pays et plus seulement par une dizaine.

Afin de se défendre, les pays occidentaux vont devoir capitaliser sur ce qui reste leurs points forts i.e. leur savoir-faire et leur capacité d'innovation. Pour cela, ils doivent encourager la Recherche et l'Innovation. On le voit bien, les grands pays occidentaux mettent tous la barre toute sur ces points. Dans la compétition mondiale, il faut innover en permanence, pour avoir toujours une longueur d'avance (car les pays émergents copient et récupèrent la technologie).

Exemple : ALSTOM a vendu des TGV aux Coréens qui les ont ensuite copié dans leur intégralité pour les vendre et récupérer des parts de marché d'ALSTOM. Entre temps, ALSTOM a amélioré sa technologie et a sorti des nouveaux TGV plus performants et ont ainsi conservé leur part de marché.

Le contexte a changé, nous sommes maintenant dans un monde hyper concurrentiel. Pour conserver sa place, il est nécessaire d'innover et de **sortir du dilemme prix** pour vendre avec un caractère différenciant. Il faut se donner les moyens et bien identifier le marché pour apporter le produit attendu au bon moment. Pour cela, il est important de saisir les opportunités, d'adapter ses propositions en fonction de la logique et attentes de chacun des pôles : **avoir une approche spécialisée en fonction des régions du monde.**

Le protectionnisme n'est plus une réponse adéquate pour se protéger car les entreprises nationales ont besoin d'exporter pour survivre. On ne pourra empêcher les pays émergents de vendre leurs marchandises dans nos pays, la réponse doit donc prendre la forme d'innovation, savoir-faire, technique,...

Comment faire pour anticiper les menaces ?

Pour être performant, il faut **être en possession des informations nécessaires**. Cela implique avoir la capacité d'aller chercher ces informations : les rapatrier, les analyser/synthétiser/traiter pour définir les bonnes stratégies. **L'intelligence économique est le seul moyen de répondre à cette problématique, d'accumuler l'information** pertinente et fiable. Il n'y a pas d'autres techniques à ce jour.

En France, l'intelligence économique est intégrée dans la politique publique. L'Etat est mobilisé, et il veut mobiliser les entreprises. L'intelligence économique est la clé de la compétitivité des entreprises. Si elles n'ont pas d'informations sur leurs concurrents, elles ne peuvent pas se comparer (benchmark). Or, c'est par la confrontation que l'entreprise peut faire évoluer son offre et croître.

Au-delà des règlements, nous sommes confrontés à des problèmes de compréhension et de culture lorsque l'on parle de copie. Par exemple, dans la langue chinoise, il n'y a pas de différence entre le mot créer et copier (c'est le même mot, le même idéogramme). Pour les chinois, le fait de copier n'est pas un acte négatif. En copiant, ils considèrent qu'ils continuent à faire progresser.

Les règles de la concurrence ont changé, cela implique une adaptation des entreprises. Il est nécessaire de **sensibiliser les entreprises et les citoyens pour s'adapter aux nouveaux enjeux**. Il faut trouver des solutions intelligentes et adaptées car les gens sont de plus en plus performants (formation). Il faut s'organiser pour réussir (collecte et analyse d'informations soit en interne soit en externe).

Les institutions (CCI, collectivités locales, associations comme les pôles de compétitivité,...) ont un rôle à jouer dans cette sensibilisation. Il est nécessaire de trouver des systèmes pour apporter ses services aux entreprises. Il faut aller vers l'entreprise.

Au-delà de la sensibilisation, se pose le problème de la formation. Elle tend à se développer dans les écoles, universités mais elle doit aussi se développer dans les entreprises. Ceci est relativement facile dans les grandes entreprises mais plus difficile dans les PME. La formation doit permettre d'apprendre comment utiliser les outils existants.

Il est également nécessaire de mettre en place des systèmes de veille, d'alerte pour être informé en temps réel des attaques que peuvent subir les entreprises surtout celles touchant aux secteurs sensibles et/ou de pointes. Dans ce cadre, un partenariat Etat/entreprises, public/privé est nécessaire.

L'Etat doit aussi trouver des formules nouvelles pour aider les entreprises. L'Etat doit se positionner en arbitre et faire que le « combat » se déroule à armes égales entre les pays et entreprises sur le marché mondial.

Les pôles de compétitivité constituent des zones d'attraction. Ils doivent aussi se former pour créer des pôles d'excellence et mettre en place des systèmes de sécurité. Il faut développer l'esprit sécurité et apprendre à se protéger. L'intelligence économique est un moyen d'identifier les attaques et voir ce que l'on peut faire pour se défendre.

Il y a de nombreux pôles de compétitivité en PACA. Des pôles qui fonctionnent bien. De plus, dans cette région, l'intelligence économique a été retenue comme une préoccupation particulière par les services de l'Etat. PACA pourrait donc devenir un pôle de référence en terme d'actions mises en place sur l'intelligence économique.

Aa suite de la conférence, un débat est organisé avec la salle.

En synthèse, les thèmes évoqués ont portés sur :

- Une entreprise présente a proposé l'idée de label IE pour permettre aux petites entreprises de rassurer leur client
- Mr JUILLET a parlé d'un travail sur un fonds d'investissement avec la CDC pour aider les entreprises cotées en bourse à stabiliser leur cours en cas d'attaques boursières
- Le marché de l'EuroMéditerranée a été abordé notamment celui du Maroc (travailleurs chinois)
- La difficulté pour les PME à se positionner sur le marché mondial, à faire face à la concurrence, à la contrefaçon (même s'il existe des mesures pour réagir, l'impact sur la PME peut être fatal)

Exposés Mr BOUDRANDI et Philippe CLAUD

Mr BOUDRANDI

L'environnement de l'entreprise : l'entreprise change dans un contexte varié : L'ère de l'information, la civilisation de l'image.

Nous sommes aujourd'hui dans une économie de la connaissance. Les biens intangibles sont aujourd'hui plus importants que la masse des biens tangibles (stratégie de Lisbonne).

Modèle de la triple hélice représentant le partenariat public/privé : université/laboratoires de recherche, pouvoirs publics/collectivités, entreprises/pépinières

Le challenge de la coopération c'est d'apprendre à travailler ensemble.

La politique publique de l'IE « aboutit » vers les pôles de compétitivité.

Philippe CLAUD

Philippe CLAUD a présenté le pôle de compétitivité Parfums, Arômes, Senteurs, Saveurs, les secteurs d'activité couverts, les projets labellisés ainsi que les difficultés rencontrées dans le montage de projets collaboratifs en matière de partage de l'information et de confidentialité. Philippe CLAUD souligne les risques d'un projet collaboratif :

- Préserver le secret pendant le montage,
- A qui vont appartenir les découvertes ? Qu'est ce qu'une découverte ?
- Comment coordonner toutes ces activités ?
- Niveau d'investissement supérieur au gain obtenu.

ATELIERS DE TRAVAIL

Atelier 1 : « Se protéger à l'export et lutter contre la contrefaçon »

Experts : **Lieutenant Xavier LEONETTI** – Compagnie de Gendarmerie Castellane et **Capitaine Frédéric SAUMON** – Région Gendarmerie PACA / **Mr MARKARIAN** - Directeur des services douaniers, Direction régionale de Marseille

Animateur : **M. le Général Pierre CLERC**, Vice-président AR 9 IHEDN

Rapporteur : **Mme Sandrine CADET** – Membre IHEDN AR.9, Chef d'entreprise

L'atelier a débuté par un tour de table de présentation des participants.

Puis le Lieutenant Xavier LEONETTI a présenté le rôle joué par la gendarmerie dans l'intelligence économique. La gendarmerie est en charge depuis 2005 d'une mission dans ce domaine. Elle est en quelque sorte le généraliste de l'intelligence économique. Ce rôle est encore peu identifié par les entreprises. Un changement de culture est à initier en interne et en externe (public et entreprise).

La gendarmerie développe dans ce domaine les missions suivantes :

- sensibilisation des entreprises
- réaction / sécurisation des entreprises
- accompagnement dans la durée.

Mr MARKARIAN présente ensuite l'action du service des douanes. Il y a en France, 20 000 agents des douanes. 600 agents travaillent à la Direction de Marseille, en charge du port de Marseille, de Fos et de l'aéroport de Marignane, plus le littoral jusqu'à Arles environ. Les douanes ont la possibilité d'intervenir sur l'ensemble du territoire (article 60 : droit de visite/de fouille sur tout le territoire). La contrefaçon est un délit douanier. Les sanctions sont importantes (confiscation du moyen de transport, amende,...). En 2006, 6 millions d'articles de contrefaçons ont été saisis à l'échelon national.

Le débat qui a suivi avec la salle portait sur des aspects pratiques, parmi lesquels :

- la coordination entre la gendarmerie, les douanes et les services des fraudes
- dans quels cas est-il intéressant de déposer un brevet ? certains produits, comme par exemple les odeurs, ne peuvent pas être protégées.
- Le rôle des services de l'Etat, par exemple de la DRCE
- L'harmonisation au sein des pays de l'union européenne.

Atelier 2 : Sécuriser ses savoirs faire

Experts : **Mme Marie Anne LUBERNE** Déléguée Régionale INPI PACA OUEST

Animateur : **M. Philippe CLAUD** – Pôle PASS / **M. Floris VAN LIDTH DE JEUDE** - UESS

Rapporteur : **Mme Jeannine GIRAUD** – Vice-présidente IHEDN AR.9

L'atelier a débuté par la définition d'un Savoir-faire : c'est l'ensemble des connaissances techniques transmissibles non brevetées, disposées à être payées. Il en résulte une création.

Plusieurs outils sont disponibles pour sécuriser les savoir-faire :

- 1) La propriété industrielle : cette protection est avant tout intégrée dans une démarche volontaire (dépôt de brevet, de marque...). Il en résulte un coût, des titres de propriétés industrielles qui sont publiés et valoriser ensuite ce titre.
- 2) Les contrats : effectués entre clients et entre partenaires par mesure de précaution. On date par exemple les données à divulguer. Par exemple l'enveloppe SOLEAU est une preuve, on cherche à sécuriser ses savoir-faire.
- 3) le recours juridictionnel

Plusieurs annonces ont été faite au cours de cet atelier :

- Sortie du guide pratique de la propriété intellectuelle le 12-12-07 à l'occasion de la 3e journée des pôles de compétitivité à Bercy (le même jour et le 14 décembre en région PACA).

- Séminaire du 14 décembre 2007 en matinée sur l'intelligence économique dans les pôles de compétitivité en PACA (inscription sur site internet : www.p2cpaca.net)
- le pôle SCS en collaboration avec l'INPI, la DRIRE a mis en place des ateliers diagnostiques en PI. Ces actions seront certainement reconduites dans le cadre d'autres pôles de compétitivité.

Le colloque a été clôturé par Mr le Préfet Jean-Luc MARX, délégué à la sécurité et à la défense de la zone de défense sud et représentant le Préfet de Région Michel SAPPIN. Mr le Préfet a souligné l'importance de l'intelligence économique dans les missions de l'Etat et au niveau régional. Un schéma Régional d'intelligence économique a été mis en place. Il souligne également l'intérêt du rapprochement entre un pôle de compétitivité et l'IHEDN ; un exemple à suivre par d'autres pôles.



PROGRAMME :

10h45 Accueil par M. Hubert MICHEL - Président Régional (Provence) des Auditeurs de l'IHEDN (AR.9) et M. Han Paul BODIFEE Président Pôle PASS

11h L'intelligence économique au service de la compétitivité des entreprises
M. Alain JUILLET, Haut Responsable Chargé de l'Intelligence Economique auprès du Premier Ministre, Secrétariat Général de la Défense Nationale

11H45 Le Pôle PASS, une démarche collaborative
M. Philippe CLAUD, Délégué Général du Pôle PASS et **M. Stéphane BOUDRANDI**, Directeur Délégué du Centre d'Intelligence économique et stratégique de l'IEP d'Aix en Provence

12h30 Buffet

14h Ateliers thématiques

Atelier « Se protéger à l'export et lutter contre la contrefaçon »

Experts : **Lieutenant Xavier LEONETTI** – Compagnie de Gendarmerie Castellane et **Capitaine Frédéric SAUMON** – Région Gendarmerie PACA / **Mr MARKARIAN** - Directeur des services douaniers, direction régionale de Marseille

Animateur : **M. le Général Pierre CLERC**, Vice-président AR 9 IHEDN

Rapporteur : **Mme Sandrine CADET** – Membre IHEDN AR.9, Chef d'entreprise

Atelier « Sécuriser ses savoir-faire »

Experts : **Mme Marie-Anne LUBERNE** Déléguée Régionale INPI PACA OUEST

Animateur : **M. Philippe CLAUD** – Pôle PASS / **M. Floris VAN LIDTH DE JEUDE** - UESS

Rapporteur : **Mme Jeannine GIRAUD** – Vice-présidente IHEDN AR.9

15h45 Pause café

16h Restitution des ateliers par les rapporteurs et conclusions par les Présidents du pôle PASS et des Auditeurs de l'IHEDN

Clôture des travaux par M. le Préfet Jean-Luc MARX, délégué à la sécurité et à la défense de la zone de défense sud et représentant le Préfet Michel SAPPIN

Avec le soutien de :

